

24 mai 2007

N° 28 – 2007

Pour toute information complémentaire, appeler :

**Godefroy de Colombe** +33 (0)1 46 98 73 50

Directeur des Affaires Publiques

**Jim Root** +33 (0)1 46 98 72 32

Directeur des Relations Investisseurs

## Règlement intervenu sur l'indemnisation du World Trade Center : SCOR soumet son contrat de réassurance avec Allianz à arbitrage

Des accords ont été signés le 23 mai 2007 entre Silverstein Properties et différents assureurs, y compris Allianz, concernant le World Trade Center. SCOR est un réassureur d'Allianz Global Risks U.S. Insurance dans le cadre de cette police d'assurance dommages.

SCOR considère que l'accord conclu par Allianz ne respecte pas les termes et conditions du Certificat de Réassurance entre SCOR et Allianz. SCOR a d'ores et déjà informé Allianz que son accord conclu avec Silverstein Properties va au-delà des dispositions contractuelles et qu'il contient des éléments de règlements *ex gratia*.

En vertu de la clause prévue par le Certificat de Réassurance, SCOR a demandé la soumission de ce litige à l'arbitrage.

\*  
\* \*

### Calendrier de communication 2007

Mise en paiement du dividende de 0,80 euros par action  
Résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2007

25 mai 2007  
29 août 2007

### Énoncés prévisionnels

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué ont un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires

#### SCOR

1, av. du Général de Gaulle  
92074 Paris La Défense Cdx  
France  
Tél + 33 (0) 1 46 98 70 00  
Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09  
www.scor.com  
RCS Nanterre B 562 033 357  
Siret 562 033 357 00020  
Société Anonyme au Capital  
de 1 073 176 964,97 Euros

**24 mai 2007****N° 28 – 2007**

---

ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences significatives entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le document de référence de SCOR déposé auprès de l'AMF le 10 avril 2007 sous le numéro D.07-0294 décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR.

**SCOR**

1, av. du Général de Gaulle  
92074 Paris La Défense Cdx  
France

Tél + 33 (0) 1 46 98 70 00  
Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09  
[www.scor.com](http://www.scor.com)

RCS Nanterre B 562 033 357  
Siret 562 033 357 00020  
Société Anonyme au Capital  
de 1 073 176 964,97 Euros